

La notion de rapport à l'écrit

Jean-Pierre Mercier and Olivier Dezutter

Number 167, Fall 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67720ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mercier, J.-P. & Dezutter, O. (2012). La notion de rapport à l'écrit. *Québec français*, (167), 73–74.

La notion de rapport à l'écrit

PAR JEAN-PIERRE MERCIER* et OLIVIER DEZUTTER**

Cet article vise à attirer l'attention sur la notion de rapport à l'écrit. Cette notion est depuis quelques années au cœur d'importantes recherches en didactique du français. Elle constitue, de notre point de vue, un nouvel outil intéressant pour les enseignants désireux de porter un regard distant, d'une part, sur les pratiques des élèves pour ce qui a trait à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et d'autre part, sur leurs propres pratiques d'enseignement de ces compétences. Après avoir présenté des définitions de référence et partagé des considérations méthodologiques à propos des manières de cerner le rapport à l'écrit, nous évoquons certains dispositifs pouvant être mis au service de l'observation des élèves et contribuer ainsi à ce que les enseignants de français se donnent une idée du rapport que leurs élèves entretiennent avec la lecture et l'écriture.

Quelques définitions

En didactique du français, on recourt à la notion de rapport à l'écrit pour décrire des pratiques et représentations de l'écrit analysables à travers les conduites et le discours d'un sujet. L'écrit est ici considéré dans son acception large, qui recouvre tant la réception (la lecture) que la production (l'écriture) de messages écrits.

Pour Barré-De Miniac¹, la notion de rapport à l'écriture comporte les quatre dimensions suivantes :

- l'investissement dans l'écriture (l'intérêt affectif pour l'écriture, variable selon les contextes) ;
- les opinions et attitudes à l'égard de l'écriture (les discours et comportements par rapport à l'écriture et à ses usages) ;
- les conceptions de l'écriture et de son apprentissage (les manières de se les représenter, repérables dans le discours) ;
- les modes de verbalisation du processus scriptural (les manières de parler des procédures et démarches d'écriture et de son apprentissage).

Ces dimensions pourraient être considérées comme constitutives du rapport à la

lecture, notion qui peut être définie comme la relation sociale, cognitive et affective (variable en fonction des pratiques et des représentations) qu'un sujet entretient avec la lecture. Pour sa part, Émery-Bruneau² définit le rapport à la lecture littéraire comme « l'ensemble diversifié de relations dynamiques d'un sujet-lecteur avec la lecture littéraire ».

l'enseignant. Sachant que le rapport à l'écrit chez un individu se construit à travers ses pratiques de lecture et d'écriture tant en contexte scolaire qu'extrascolaire, ceci représente un défi pour les enseignants souhaitant consigner des indices de ce rapport. L'écriture en classe est une occasion privilégiée pour l'observation structurée d'attitudes manifestées au regard des productions

« L'observation des élèves permet d'être attentif à ce qui survient dans des situations d'apprentissage planifiées ou dans la part d'imprévu que la classe donne à voir. »

L'observation comme méthode

Pour mieux comprendre le rapport que des sujets entretiennent avec l'écriture et la lecture, les chercheurs peuvent recourir à des méthodes comme le bilan de savoir, l'entretien et l'observation. On pense, entre autres, à l'observation participante, qui suit un double mouvement de distanciation (l'observation) et d'implication auprès des personnes observées (la participation). Cette dernière méthode favorise la « lecture en positif » d'une situation et, pour l'analyse, l'intégration d'un ensemble d'éléments pouvant être en cause dans cette situation.

C'est notamment parce qu'elle permet de poser un regard sur les dispositifs et objets didactiques tels que perçus par les élèves que la notion de rapport à l'écrit est intéressante pour la recherche en didactique du français. Le test de la classe montre des écarts entre les réponses, les productions, les attitudes et les investissements d'élèves qui sont engagés dans un même dispositif. Par exemple, Barré-De Miniac³ montre que le rapport à l'écriture varie chez un même scripteur. Cette variation donne une idée de l'hétérogénéité du rapport à l'écrit dans la classe de français.

Observer la vie ordinaire de la classe

L'observation des pratiques n'est pas l'apanage des chercheurs. Cette démarche peut aussi être intégrée aux façons de faire de

écrites demandées. L'enseignant peut bâtir une grille d'observation autour de quatre manifestations types d'attitudes vis-à-vis des pratiques de l'écrit⁴ : l'effort, la bonne volonté, le rejet, le retrait. Par exemple, des élèves manifestant de l'effort s'attellent à la tâche. Des élèves volontaires font bien le travail, écrivent par choix et jugent leurs capacités en écriture suffisantes. Des élèves manifestant du rejet investissent négativement les tâches d'écriture, les refusent directement ou indirectement. Des élèves qui manifestent une attitude de retrait participent minimalement aux tâches d'écriture. Des observations ciblées et répétées permettront d'identifier les situations et conditions d'écriture susceptibles d'influencer positivement le rapport à l'écriture des élèves.

En lecture, les périodes prévues à l'horaire (15 min de lecture, lecture en bibliothèque, lecture collective) peuvent servir de moments d'observation de pratiques de lecture. Ces pratiques pourraient être classées selon deux axes : l'axe distanciation/participation et l'axe lecture demandée/lecture initiée⁵. Sur l'axe distanciation/participation, l'enseignant sera attentif aux modes de lecture. D'un côté, la lecture distancée est faite d'un savoir-lire analytique. D'un autre côté, la lecture participative se traduit par une relation d'immédiateté avec le texte, avec les valeurs qu'il véhicule. La dimension axiologique de ce régime de lecture laisse le lecteur participer aux débats existentiels que le texte – littéraire,

notamment – soulève. L'enseignant pourra identifier les modes d'investissement dans les pratiques de lecture à travers des dispositifs comme les cercles de lecture⁶ ou la production collective d'une anthologie de textes lus⁷, par exemple.

L'axe lecture demandée/lecture initiée permet de mieux comprendre les relations de pouvoir dans les situations de lecture. Les pratiques de lecture demandée se rapportent aux situations où la lecture est obligatoire. Les pratiques de lecture initiée se rapportent aux situations où la lecture est le résultat d'un choix personnel. La planification de moments où l'élève perçoit qu'il exerce ses choix de lecture influence le développement d'attitudes positives et d'habitudes de lecture personnelle.

Regard sur ses propres pratiques

Le point d'attention peut être déplacé et porter non plus uniquement sur les élèves, mais sur les pratiques de l'enseignant. L'analyse de son propre rapport à l'écrit portera alors possiblement sur deux dimensions. Il s'agira, d'une part, de faire le point sur le sens que la personne attribue à l'écrit et à ses usages de l'écrit tant dans le contexte privé que professionnel. D'autre part, le questionnement portera sur les représentations que l'enseignant s'est forgées à propos des conditions facilitant un apprentissage de la lecture et de l'écriture ainsi que sur les méthodes à mettre en œuvre pour arriver à cette fin.

En s'engageant à porter un regard sur les pratiques des élèves et sur ses propres façons de faire, l'enseignant développe potentiellement sa sensibilité envers la part d'imprévu qui survient au sein des situations d'apprentissage planifiées. Il se dote aussi de moyens supplémentaires pour ajuster son enseignement et guider au mieux chaque élève dans son apprentissage de lecture et de l'écriture. □

* Enseignant de français et doctorant, Université de Sherbrooke
jean-pierre.mercier@usherbrooke.ca

** Professeur-chercheur, vice-doyen à la recherche et au développement international, Université de Sherbrooke
Olivier.Dezutter@USherbrooke.ca

Notes et références

- Christine Barré-De Miniac, « Le rapport à l'écriture. Une notion à plusieurs dimensions », *Pratiques*, 113-114, 2002, p. 29-40.
- Judith Éméry-Bruneau, *Le rapport à la lecture littéraire. Des pratiques et des conceptions de sujets-lecteurs en formation à l'enseignement du français à des intentions didactiques*, Thèse de doctorat en éducation, Québec, Université Laval, 2010, 432 p.
- Christine Barré-De Miniac, « L'écriture personnelle, scolaire et professionnelle de lycéens de 17 à 21 ans », *Pratiques*, n° 115-116, 2002, p. 156-166.
- Rachel Bélisle, « Éducation non formelle et contribution à l'alphabétisme », *Ethnologies*, n° 26, 2002, p. 165-183.
- Rachel Bélisle, *Compétences et pratiques de lecture d'adultes non diplômés : conditions et principes d'un environnement écrit participatif* (collaboration Olivier Dezutter), Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 60 p.
- Manon Hébert, « Le journal de lecture comme genre d'écrit réflexif », *Québec français*, n° 149, 2008, p. 65-66.
- Marlène Lebrun, *Posture critique et geste anthologique. Faire vivre la littérature à l'école*, Fernelmont, Éditions Modulaires Européennes et InterCommunications, 2005, 274 p.

10 ans
de chroniques
animalières

Melissa Viau

Les Animaux,
le Bonheur et Moi
Dix ans de chroniques animalières

LES ÉDITIONS JCL

www.jcl.qc.ca

Cet ouvrage est aussi disponible en version numérique.

Conseil des Arts du Canada

Société de développement des entreprises culturelles Québec

Patrimoine canadien